

Délibération n°07/2016 Bureau de la CLE du SAGE « Estuaire de la Gironde et Milieux Associés » du 9 mai 2016
Avis sur le projet de travaux d'entretien et de restauration sur le bassin versant de la Livenne (SIAH de la Livenne 17)

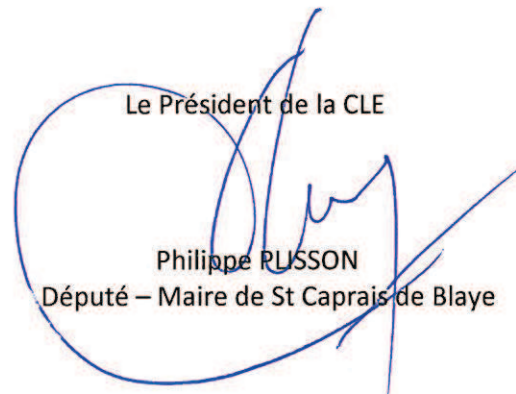
Etaient Présents : MME ARNAUD, ARNAULD, ZAMBON ; MM AMOUROUX, BOUCHON, DUCOUT, LEBAT, MAS, MIOSSEC, ROUSSEAU, PLISSON.

Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés ;

Vu le projet de travaux d'entretien et de restauration sur le bassin versant de la Livenne porté par le SIAH de la Livenne amont;

Après en avoir débattu, il est décidé à l'unanimité:

Article unique. de donner un avis de compatibilité et de conformité du projet de travaux d'entretien et de restauration sur le bassin versant de la Livenne (SIAH de la Livenne amont) au SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés.

Le Président de la CLE

Philippe PLISSON
Député – Maire de St Caprais de Blaye